



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 18
Procuration : 01

Séance du 3 mars 2017

Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM

sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Patrick LUTZ, Pascale MEYER, Dominique MOCHEL, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, Michel URBAN

Membres absents excusés :

M. Rolph RIEDINGER a donné procuration de vote à M. Yves OHLMANN.

**Vendredi, 3 Mars 2017 à dix-huit heures trente
à la mairie de GEUDERTHEIM**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de de la séance du 27 janvier 2017
3. Communications diverses
4. Droits de préemption urbain
5. Demande de subvention 2017 transmise par :
→ le Collège Baldung Grien de Hoerdts dans le cadre d'un séjour à Port-Barcarès
6. Approbation du Compte Administratif 2016
7. Approbation du Compte de Gestion 2016
8. Affectation du résultat 2016
9. Dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017
10. Acquisition propriété située au 81, Rue du Général de Gaulle : acte de vente à établir par un notaire

Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance en invitant les membres du Conseil Municipal à rendre un dernier hommage à M. Charles BRUCKMANN, membre du Centre Communal d'Action Sociale de Geudertheim, décédé, et à observer une minute de silence

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose M. Dominique MOCHEL, conseiller municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, le Conseil Municipal valide la proposition **à l'unanimité**.

2. Approbation du compte-rendu de de la séance du 27 janvier 2017

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2017.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté **avec 17 voix pour et 2 abstentions.**

3. Communications diverses

a. Monsieur Pierre GROSS

28/01/2017 : Remise cheque opération Bredele S'Melhrad
31/01/2017 : Rdv Rosace opérateur très haut débit
06/02/2017 : Bureau CCBZ
Commission Développement Economique
08/02/2017 : SAMOV Ecole
10/02/2017 : GCO Vinci
15/02/2017 : Zone UB5
Réunion urbanisme
17/02/2017 : Rencontre sous-préfète CCBZ
20/02/2017 : Conseil CCBZ
21/02/2017 : Coulées d'eaux boueuses
24/02/2017 : Aménagement Foncier
Inauguration Exposition des Trophées Fédération des Chasseurs
03/03/2017 : Journée bureau CCBZ

Agenda

04/03/2017 : Bal Carnavalesque Pompiers
10/03/2017 : Entretien propriétaire UB5
11/03/2017 : Entretien propriétaire UB5
Grand concert Musique
12/03/2017 : Carnaval des Enfants
14/03/2017 : Commission Finances
15/03/2017 : Aménagement foncier
17/03/2017 : AG Crédit Agricole
AG Crédit Mutuel
19/03/2017 : Grand concert AECG – 30^{ème} anniversaire
24/03/2017 : AG Comité de Fête
AG Jeunes Agriculteurs Brumath
25/03/2017 : Plantations naissances
31/03/2017 : Conseil Budget suivi d'un repas.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE LE 27/01/2017 AU 03/03/2017

Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	
M. Guillaume TABOGA et Mme Stéphanie LUDWIG 4d rue des Hironnelles 67170 GEUDERTHEIM	4d rue des Hironnelles	Construction d'une extension à la maison d'habitation	Accordé le 03/02/2017
RETRAIT DE PERMIS Sarl technique et architecture	47 rue du Gal de Gaulle	Construction de 3 bâtiments de logements collectifs	Retrait déposé le 27/02/2017

M. le Maire informe que :

M. Patrick LUTZ a adressé à la Commune un recours gracieux contre l'arrêté de retrait du 20 décembre 2016 du permis de construire modificatif PC 067.156.14.R0012 M02 accordé le 29 septembre 2016 autorisant la création de 2 bâtiments agricoles sur un terrain situé section 45 N°264.

b. Madame Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

06/01/17 : Commission jeunesse CCBZ
07/01/17 : Permanence mairie
11/01/17 : Commission forêt et environnement
13/01/17 : 2è commission CIJ à Weyersheim
17/01/17 : Commission jeunesse CCBZ
19/01/17 : Périscolaire
19/01/17 : Réunion remembrement
19/01/17 : Vœux CCBZ
23/01/17 : Réunion gestion périscolaire
25/01/17 : Commission communale d'aménagement foncier
25/01/17 : Commission jeunesse CCBZ
04/02/17 : CAO pour l'étude de programmation pôle enfance
04/02/17 : 2è commission CIJ à Illkirch (débat public harcèlement scolaire)
01/02/17 : Réunion étude de programmation pôle enfance
02/02/17 : Commission communication
04/02/17 : 2è commission CIJ à Geudertheim
08/02/17 : Réunion étude de programmation pôle enfance
11/02/17 : Permanence mairie
15/02/17 : Réunion projet AF zone UB5 Binnepfad
15/02/17 : Commission urbanisme
22/02/17 : Commission aménagement et fleurissement
23/02/17 : Commission finances
24/02/17 : Commission communale d'aménagement foncier

c. Madame Marianne PETER

31/01/2017 : 103 ans Erna FRIEDRICH
20/02/2017 : Réunion CCBZ
23/02/2017 : 85^{ème} anniversaire d'Antoinette ANDRES
Réunion municipalité suivie de la commission finances
26/02/2017 : Noces d'or des époux LAGEL

d. Madame Béatrice TREIL

28/01/2017 : Chèques bredle s'Mehlrاد
02/02/2017 : Commission Communication
14/02/2017 : avec M. Vincent HIMBER, marquage des arbres à couper pour préparer le terrain en vue de la plantation des arbres pour les nouveau-nés de 2016 et recherche de bouleaux dans les parcelles 20 et 21 pour récolter leur sève.
15/02/2017 : Commission PLU
20/02/2017 : Conseil communautaire
22/02/2017 : un élève de sixième du collège de Hoerdt a demandé des explications sur les démarches environnementales et les actions de la commune pour le devenir de la planète (tri des déchets, compost, nettoyage de printemps, broyage, piste cyclable, éclairage basse consommation, zéro phyto, plantation d'arbres, plantes vivaces, arrosage automatique...)
Commission Aménagement

23/02/2017 : Aménagement virage du Waldeck
Commission Finances
24/02/2017 : CCAF - GCO
Inauguration exposition des Trophées de Chasse 2016
25/02/2017 : Permanence mairie
28/02/2017 : Ré-explications pour un élève du collège
01/03/2017 : Saignée des bouleaux pour récolte de sève
Visite du village par des touristes
Re-re-explications pour un élève du collège
03/03/2017 : Visite résidence des seniors du moulin suivi du Conseil municipal

e. Monsieur Yves OHLMANN

30/02/2017 Réunion Bureau Comité de Fêtes
04/02/2017 RDV relatif à la location de la salle polyvalente
14/02/2017 RDV à la Fédération des Chasseurs du Bas Rhin
15/02/2017 Commission PLU
18/02/2017 RDV relatif à la location de la salle polyvalente
23/02/2017 Commission Finances
24/02/2017 Inauguration exposition des Trophées de Chasse 2016
01/03/2017 RDV avec M. Finitzer (Météor Distributions)

f. Monsieur Jean-Luc JOACHIM

28/01/2017 : Permanence mairie
04/02/2017 : Permanence mairie
10/02/2017 : Réunion pour le GCO
16/02/2017 }
17/02/2017 } Journée forêt pour préparer la parcelle naissance
03/03/2017 }
22/02/2017 : Réunion commission fleurissement
24/02/2017 : Exposition de la fédération des chasseurs
02/03/2017 : Journée nettoyage forêt

4. Droits de préemption urbain

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs
01	Mme Anne SAUTER-MAEHLING 16, Rue de la Zorn Geudertheim	16, Rue de la Zorn	43 – 437/227	6,45 ares	M. et Mme Cyril WELTZ 122, Rue de Lyon 67640 Fegersheim
02	Mme Marie WETZEL 7, Rue Alexandre Millerand/Grafenbourg Brumath	24, Rue de l'Arche	7 - 4	5,62 ares	M. et Mme Grégoire MATHIOT 90a, Rue de la République 67800 HOENHEIM
03	SCI Tournesol Gambshiem	10, Rue du Général de Gaulle	12 – 220/53	2,68 ares	M. Hugues BEYL et Mme Carole FRIEDMANN 28, Quai de la Zorn Weyersheim
04	SCI MSJ Souffelweyersheim	Rue du Général de Gaulle	03 - 291	6,63 ares	M. Tomy ROTHWILLER et Mme Lucie RUH 16a, Rue Principale Mittelschaeffolsheim

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

** de ne pas faire valoir son droit de préemption* pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

5. Demande de subvention 2017 transmise par :
→ **le Collège Baldung Grien de Hoerdtdans le cadre d'un séjour à Port- Barcarès**

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la demande en date du 24 janvier 2017 du Collège Baldung Grien de Hoerdtdans sollicitant une participation financière pour l'organisation d'un séjour à Port –Barcarès (classe de voile) du 14 au 20 mai 2017 (soit 6 jours et 6 nuitées).

Ce séjour est proposé aux élèves de 6°, dont 13 enfants de Geudertheim sont concernés.

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les autres communes également concernées par ce genre de demande participent à hauteur de 5 €/nuitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* *décide* d'octroyer une participation financière d'un montant total de 390 euros au Collège Baldung Grien de Hoerdtdans pour l'organisation d'un séjour à Port –Barcarès (classe de voile) du 14 au 20 mai 2017 pour une classe de 6°, représentant 6 nuitées, à savoir :

6 nuitées X 13 élèves X 5 € = 390 €
(trois cent quatre-vingt-dix euros)

* *dit que* les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2017, article 6574 « subvention »

ADOpte A L'UNANIMITE

6. Approbation du Compte Administratif 2016

Le Conseil Municipal de la Commune de GEUDERTHEIM,

Réuni sous la présidence de M. Dominique MOCHEL, Conseiller Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016, dressé par M. Pierre GROSS, Maire, après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré :

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 23 février 2017,

- *donne acte* à M. Pierre GROSS, maire, de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

section de fonctionnement		section d'investissement	
recettes	1 652 444,99 €	recettes	665 126,89 €
dépenses	1 371 837,17 €	dépenses	699 838,07 €
	-----		-----
situation de l'exercice 2016	+ 280 607,82 €		- 34 711,18 €

- *reconnait* qu'il n'y a pas de reste à réaliser en dépenses d'investissement ;

- *constate* les excédents/déficits antérieurs reportés, soit :

en section de fonctionnement	+	1 415 934,38 €
en section d'investissement	-	101 030,05 €

- *constate* les excédents/déficits cumulés, soit :

en section de fonctionnement	+	1 696 542,20 €
en section d'investissement	-	135 741,23 €

- *vote* le présent compte administratif 2016

**ADOPTE AVEC 17 VOIX POUR
1 VOIX CONTRE**

M. le Maire a quitté la salle de conseil et n'a pas participé au vote

7. Approbation du Compte de Gestion 2016

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

- *déclare* que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le percepteur visé et certifié conforme, par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8. Affectation du résultat 2016

M. le Maire informe les membres de l'excédent de la section de fonctionnement et du déficit de la section d'investissement de l'exercice 2016, apparu au compte administratif 2016, qui s'élèvent respectivement à + 1 696 542,20 € et -135 741,23 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- *affecte* la somme de 135 741,23 € à l'article 1068 « affectation de fonctionnement capitalisé » afin de couvrir le déficit d'investissement.

Ce montant apparaîtra avec les recettes en section d'investissement dans le budget primitif 2017

- *affecte* le solde restant 1 560 800,97 € à l'article 002 « Excédent de fonctionnement reporté ». Ce montant apparaîtra avec les recettes de la section de fonctionnement dans le budget primitif 2017.

**ADOPTE AVEC 18 VOIX POUR
et 1 ABSTENTION**

9. Dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales :

Article L1612-1 modifié par Ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 - art. 3.

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Elle est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Le présent article s'applique aux régions, sous réserve des dispositions de l'article L. 4312-6.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

N° programme	intitulé	article d'imputation		montants à prévoir
139	Ecole Elémentaire	2188	Aspirateur	350 €
154	Signalisation	2152	Miroir d'agglomération	600 €
069	Eglise catholique	2152	Mise en place profilé LED	2 900€
084	Salle polyvalente	21318	Travaux de peinture	3 100 €
084	Salle polyvalente	2184	Porte cintres	450€
			TOTAL	7 400 €

ADOpte A L'UNANIMITE

10. Acquisition propriété située au 81, Rue du Général de Gaulle : acte de vente à établir par un notaire

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en date du 27 janvier 2017, il a été décidé d'acquérir la propriété GREDER située au 81, Rue du Général de Gaulle par acte administratif.

Or, vu la complexité du dossier, il précise qu'il y a lieu de confier l'établissement de l'acte de vente à un notaire.

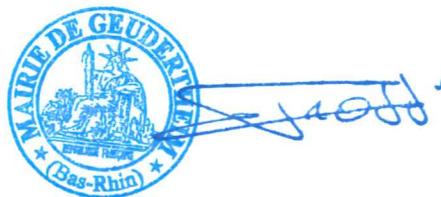
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* *décide* de confier la rédaction de l'acte de vente portant acquisition de la propriété GREDER, située au 81, Rue du Général de Gaulle au Cabinet Valérie BIRY, notaire à Weyersheim

* *dit que* les honoraires du notaire seront prévus au budget primitif 2017, programme 147, article 2115.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 3 mars 2017
Le Maire





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 18
Procuration : 01

Séance du 3 mars 2017

Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM

sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Patrick LUTZ, Pascale MEYER, Dominique MOCHEL, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH, Michel URBAN

Membres absents excusés :

M. Rolph RIEDINGER a donné procuration de vote à M. Yves OHLMANN.

Divers

- Nettoyage du printemps : celui-ci est fixé au samedi, 1^{er} avril 2017.
M. le Maire précise que 3 enfants, ayant tagué des maisons de leur voisinage seront invités à participer à l'opération.
- Prêt bancaire : M. le Maire informe que plusieurs banques ont été contactées pour fournir des propositions financières. Aucune banque n'a répondu pour le moment. Les propositions réceptionnées seront examinées lors de la prochaine commission des finances.
- Constitution de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier dans le cadre du réaménagement foncier lié au GCO. Cette commission sera créée lors de la réunion du C.M. fixée au 31 mars 2017.
- Prochain Conseil Municipal : vendredi, 31 mars 2017 à 18 h 30.

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 3 mars 2017
Le Maire

